



LA CRÉCELLE

Prix libre

LE CRÉPITANT JOURNAL DU
CONSERVATOIRE EN LUTTE

DEUXIÈME MOUVEMENT

Élections au CA : *La Crécelle* soutient des candidats

Après un débat passionné, *La Crécelle* a décidé de s'investir dans l'élection des représentants d'élèves au Conseil d'Administration, en soutenant trois candidates et un candidat. Nous voterons et appelons à voter pour **Sarah VAN DER VLIST** (suppléante **Eugénie LOISEAU**) et pour **Simon HERVÉ** (suppléante **Louise THOMAS**), amis de *La Crécelle*, que nous nous sommes engagés à soutenir dans leur tâche s'ils étaient élus.

Nous ne nous faisons pas d'illusion sur la prise réelle qu'auront les représentants des élèves sur les décisions qui affectent significativement la vie au conservatoire. D'après les précédents représentants, beaucoup de décisions essentielles - le montant des frais d'inscription, par exemple, de plus en plus élevés d'année en année - émanent de décrets du ministère, et sont hors débat.

Mais le Conseil d'Administration est l'endroit où des décisions de nature politique sont prises ou peuvent être débattues, parfois à propos de sujets sur lesquels notre journal a déjà pris position, comme celles qui concernent le personnel contractuel et les salariés sous-traitants [voir dernier numéro], et il nous semble cohérent d'aller y faire entendre nos idées.

Celles-ci sont liées à l'intensification que la contestation sociale a connue ces derniers mois et dont est issue *La Crécelle*. Nous dénonçons les reculs sociaux et les hypocrisies démocratiques, et nous avons le cuir durci par plusieurs mois d'une lutte partagée.

Avoir des représentants soutenus par *La Crécelle* permettrait aussi à notre gazette d'avoir des informations de première main sur ce qui se discute et se décide au conseil d'administration, et de pouvoir ainsi proposer au débat public ce qui reste d'ordinaire entre quatre murs. Alors, votez et faites voter pour les candidats soutenus par *La Crécelle*, dont vous retrouverez les professions de foi affichées au rez-de-chaussée à côté de la cafétéria :

Sarah VAN DER VLIST - Eugénie LOISEAU

Simon HERVÉ - Louise THOMAS

Un pétainiste à la cafet', un communard aux oubliettes - Les animaux malades d'amnésie sélective

C'est le lieu le plus partagé du conservatoire. On y cause, on s'y croise, on s'y détend, on s'y caféine. Quelques salariés y gagnent leur vie, Compass[1] y fait des profits. C'est bien de la cafet' dont il s'agit. Mais la cafet' n'est qu'un diminutif d'usage. Sans doute ignorez-vous son nom officiel. Il faut dire que l'information est discrète, et que le baptême fut sans trompette. Pourtant, sur les panneaux du rez-de-chaussée, au niveau des ascenseurs, on peut lire son nom complet : Foyer Claude Delvincourt. Ainsi, quand vous prenez votre pause café, vous être l'hôte de ce personnage, qui, directeur du conservatoire pendant la seconde guerre mondiale, y a appliqué la politique antisémite du régime de Vichy. Comme tous les noms attribués aux salles il s'agit d'un hommage, d'une commémoration, d'un héritage auquel l'institution se réfère. Ce nom-là nous interroge : dans quelle mémoire souhaitons-nous nous inscrire ?

Claude Delvincourt : la résistance au conservatoire... mais sans les Juifs !

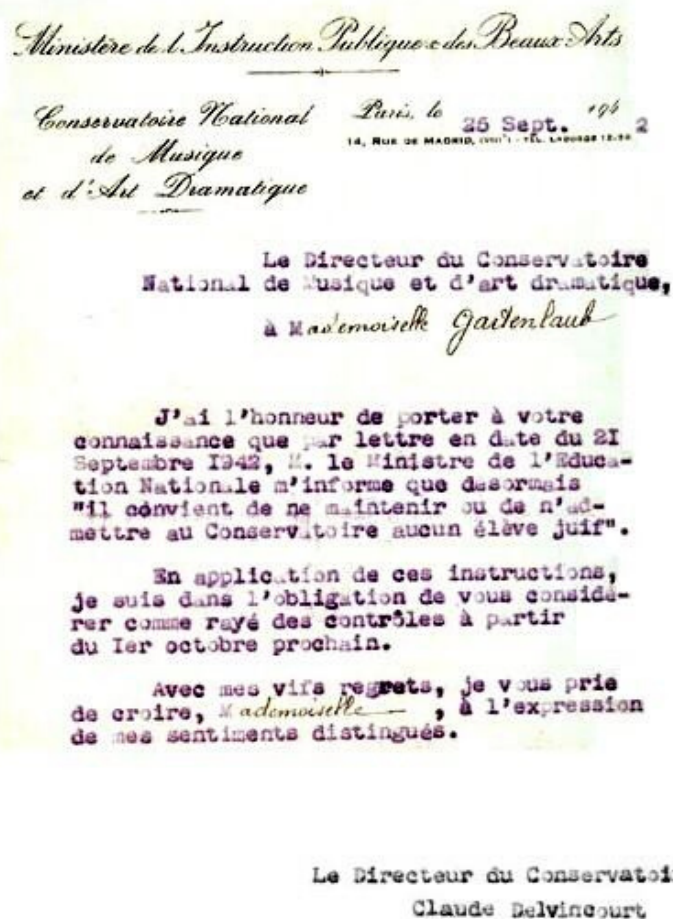
Directeur du conservatoire de 1941 jusqu'à sa mort en 1954, nommé par le gouvernement de Vichy, Claude Delvincourt est « l'homme de culture » idéal du régime : grand prix de Rome, compositeur célèbre, ancien combattant, fervent nationaliste, il adhère aux idées de l'extrême-droite et du redressement national du Maréchal Pétain. Toutefois, il se distingue par un esprit farouchement germanophobe : il a été auparavant membre des Croix-de-Feu du Colonel de La Rocque, une ligue d'extrême droite antiparlementaire. Ainsi, il signe en septembre 1941 un appel à la résistance des musiciens, anti-allemand... mais explicitement en soutien à Pétain. (*suite p.2*)

[1] "Compass group" est l'entreprise privée auprès de laquelle le conservatoire sous-traite le service de la cantine et de la cafétéria.

Une de ses premières missions est de mettre en œuvre la politique antisémite du régime de Vichy [2]. Pour ce faire, le terrain avait été préparé par le zèle d'Henri Rabaud, précédent directeur, et de Jacques Chailley, son adjoint. En effet, précédant à la fois les demandes de l'occupant allemand et du gouvernement de Vichy, les deux hommes ont procédé à l'exclusion des professeurs juifs, et au recensement des élèves juifs au moyen d'un questionnaire demandant le nombre de grands-parents juifs par élève. Une liste des élèves juifs est constituée, qui précise leur degré de judéité par les mentions : "J", "J1/4", "J1/2", "J3/4". À l'automne 1942, quelques semaines après la rafle du Vel d'Hiv, Claude Delvincourt signifie à l'ensemble des élèves juifs du conservatoire leur exclusion au moyen d'une lettre formatée. [voir document ci-contre].

Mais voilà ce qu'on lit sur le site du CNSM à propos de Delvincourt : « C'est à Claude Delvincourt (1941-1954) qu'incombe ensuite la rude tâche de diriger l'établissement pendant l'occupation allemande et les bouleversements de l'après-guerre. Pour éviter l'embrigadement d'élèves appelés au service du travail obligatoire, le nouveau directeur monte ainsi en 1943 l'Orchestre des cadets, qui demeurera après la guerre l'un des fleurons de l'école. » L'information est exacte. Lorsque l'occupant allemand instaure en 1943 le Service du Travail Obligatoire (S.T.O.), Claude Delvincourt voit l'opportunité de réaliser un projet qui lui tient à cœur : il crée, avec l'accord de l'État-Major nazi, un orchestre constitué des élèves du conservatoire censé se produire hors-les-murs : cet « orchestre des cadets » remplace le S.T.O. pour les élèves, tout en mettant l'institution et ses dirigeants en conformité avec les exigences allemandes. Delvincourt préserve ainsi le fonctionnement normal du conservatoire, qui aurait été profondément affecté par l'absence de bon nombre d'élèves réquisitionnés pour le S.T.O. En juin 1944, au lendemain du Débarquement et à la veille d'une tournée de l'orchestre en Allemagne, rendue périlleuse du fait de l'avancement des Soviétiques et des Alliés, des professeurs ainsi que Claude Delvincourt prennent la responsabilité de disperser l'orchestre pour éviter ce départ. La germanophobie de Claude Delvincourt le mène aussi à participer à des réunions du Front National des musiciens, organisation de résistance mise en place par le chef d'orchestre Roger Desormière. Cet épisode a valu à Delvincourt le statut de résistant pour la postérité, comme si le fait qu'il ait opéré à l'exclusion des élèves juifs n'ait été qu'un détail de l'Histoire...

Nous ne nous reconnaissons pas dans la mémoire d'un homme qui a participé, à sa mesure, à un crime imprescriptible. Ses autres actions (sa participation au Front National des musiciens étant sans doute plus motivée par un nationalisme forcené que par un goût de l'émancipation humaine) ne sauraient le laver de cette ignominie, et encore moins la faire disparaître.



Ne cherchez pas ces informations sur le site Internet du CNSMDP : au printemps 2019, le Conservatoire charge un stagiaire de rédiger les pages consacrées à son histoire sur le nouveau site. Son article sur le Conservatoire pendant l'occupation allemande, et sur Delvincourt en particulier, a manifestement beaucoup gêné : son article passe d'un service à l'autre, personne ne voulant assumer la responsabilité de son refus. Pour sauver la face, le service de communication a décidé que l'article était... trop long ! Et qu'en outre, les articles devaient être rédigés par année, et non plus par période.

De quelle maladie sommes-nous donc atteints ? Pourquoi les discours officiels et institutionnels s'acharnent-ils à fabriquer des légendes mortifères, au mépris des faits établis ? Nous rejetons l'hommage rendu à Claude Delvincourt dans l'enceinte du conservatoire. Son histoire, malgré sa complexité, n'est pas celle qui nous inspire pour vivre notre présent ni pour esquisser l'avenir. Cette institution est porteuse d'autres histoires, bien plus fécondes, où la tolérance et l'écoute occupent une place centrale. Une de ces histoires, bien plus honorable, se situe en 1871.

[2] Voir l'article exhaustif de Jean Gribenski <https://www.cairn.info/revue-revue-d-histoire-de-la-shoah-2013-1-page-363.htm#>

Francisco Salvador-Daniel et la Commune de Paris au Conservatoire Ou Les oubliettes de l'histoire officielle

Qui souhaite s'informer sur l'histoire de notre institution et de son administration lira dans les ouvrages dédiés à ces questions, ou sur le site Internet de l'établissement qu'en 1871, Ambroise Thomas succéda à Daniel-François-Esprit Auber à la direction du conservatoire. C'est inexact. Ce récit lissé omet regrettablement la présence – très brève, contestée, mais bien réelle – de Francisco Salvador-Daniel, qui au mois de mai de l'année 1871 fut chargé par la Commune de Paris (et nommé par le peintre Gustave Courbet, responsable de la Fédération des artistes) de diriger notre conservatoire.

Qui était donc Francisco Salvador-Daniel (1831-1871) ? Le musicographe François-Joseph Fétis dans sa *Biographie universelle des musiciens* (1880) le décrit en ces termes : « musicien obscur qui a joué un rôle particulier pendant l'épouvantable insurrection qui a désolé Paris à la suite de la guerre de 1870-71 ». Fétis reproche à Francisco Salvador-Daniel d'avoir participé à la Commune de Paris, et nous fait part de son dégoût pour celle-ci. Il a en effet participé à cette insurrection politique qui a amené le peuple parisien à prendre un pouvoir laissé vacant par un gouvernement fuyant l'armée prussienne alors aux portes de Paris, et à inventer une nouvelle forme d'État. Cette expérience démocratique et sociale enthousiasmante allait effrayer la bourgeoisie et nourrir considérablement la pensée révolutionnaire internationale. Alors qu'en est-il de Salvador-Daniel ? Ce musicien est-il si « obscur » ?

D'origine espagnole, il a fait connaître à Paris une musique traditionnelle qu'on n'avait jusque-là fait que caricaturer sur les scènes d'opéra. En effet, Salvador-Daniel fut, en son temps, l'unique connaisseur digne de considération de la musique nord-africaine, comme en témoignent ses publications et le grand nombre de mélodies arabes et kabyles qu'il a collectées[3]. Cela lui vaut un grand mépris à l'époque, mais en fait en réalité un des pionniers de l'ethnomusicologie, une discipline qui n'a acquis de reconnaissance institutionnelle qu'un siècle plus tard !

Un précédent numéro de *La Crécelle* évoquait la décolonisation de la culture ; nous pensons que Salvador-Daniel en est un des précurseurs : résolument éloigné d'un exotisme de curiosité, le compositeur vécut près de dix ans en Algérie et y apprit la langue arabe. Il est ainsi parmi les premiers à souligner la nécessité d'un décentrement culturel et d'une ouverture à l'altérité : « C'est qu'en effet, pour juger la musique des Arabes, il faut la comprendre ; de même que pour estimer à leur valeur les beautés d'une langue, il faut la posséder ».

Pour cela il reçut l'enseignement des musiciens arabes eux-mêmes, dans une perspective de partage et non d'observation condescendante. Un émigré espagnol spécialiste de la musique arabe... Ça doit être ça, un musicien obscur ?

Mort pour La Commune

Parallèlement à ses publications ethnographiques, Salvador-Daniel développe dans quelques articles parus dans le journal *La Marseillaise* des réflexions très novatrices sur l'enseignement musical en France, et propose une réforme visant à abolir les interdits sociaux qui régissent la pratique de la musique classique : « La vraie impulsion artistique ne peut venir que du peuple » affirme-t-il. Idées qu'il ne manque jamais de mettre en pratique : avant la Commune et durant celle-ci, il organise des concerts à très bas prix, sinon même gratuits. Donnons en exemple l'organisation, alors qu'il était directeur du conservatoire, d'une fête en soutien aux veuves et orphelins de la Commune, réunissant près d'un millier de musiciens aux Tuileries le 21 mai 1871. Ce même jour, l'armée versaillaise rentre dans Paris : le 24 mai, Francisco Salvador-Daniel est assassiné alors qu'il défendait une barricade.

Son action au conservatoire n'aura pas pu prendre beaucoup d'ampleur, les professeurs ayant presque tous déserté la capitale. Mais l'appel qu'il lance dans le Journal Officiel du 20 mai 1871, pour rouvrir le conservatoire demeure éloquent :

« Les citoyens et citoyennes artistes, attachés aux théâtres ci-après : Opéra, Opéra-Comique, et Théâtre-Lyrique, et comptant à un titre quelconque dans le personnel du chant, de l'orchestre, des chœurs, de la danse, et de la régie, sont invités à se réunir dans la salle du Conservatoire, mardi 23 à deux heures, à l'effet de s'entendre avec le citoyen Salvador Daniel, délégué par la délégation à l'enseignement, sur les mesures à prendre pour substituer au régime de l'exploitation, par un directeur ou une société, le régime de l'association. »

Salvador-Daniel s'adresse aussi bien aux interprètes de toutes disciplines qu'aux techniciens, dans une vision égalitaire et non hiérarchique ; il propose aussi d'en finir avec une vision pyramidale de la pratique artistique, en contestant le principe de la nomination de la direction. Principe d'ailleurs toujours en vigueur...

Le nom de Salvador-Daniel sera bien vite effacé des registres et des mémoires. Néanmoins, les traces éparses de son existence et de sa réflexion qui nous sont parvenues doivent nous interpeller : que nous dit cet épisode censuré par l'histoire de l'institution ? Salvador-Daniel, ce musicien obscur, nous apparaît davantage comme un musicien éclairé.

Pour une cafétéria Salvador-Daniel !

[3] Pour son catalogue complet, voir https://data.bnf.fr/fr/12007267/francisco_salvador-daniel/

Le Conservatoire National Supérieur du Monde

- Un récit des vœux de la direction

Vous avez manqué les vœux ? Vous leur avez préféré une gamme, un café, une cigarette dans le patio ? Peut-être n'étiez-vous même pas au courant d'y avoir été invité ? Heureusement, *La Crécelle* s'y est rendue pour vous et peut vous en faire le récit épique.

Les « vœux » sont un moment politique. Que ce soit dans les usines automobiles, les institutions publiques, les instances de l'État, le protocole est le même. On sort les viennoiseries, les figures de l'autorité montent au pupitre, les administrateurs s'adressent aux administrés. Moment convenu, vertical, il se veut convivial mais est le plus souvent reçu avec circonspection. Il arrive toutefois que cela déraile en période de temps social mouvementé et que les vœux soient bousculés, comme l'ont été cette année ceux de Sibyle Veil, directrice de Radio France, ou même annulés, comme ceux de Franck Riester, ministre de la Culture. Quand ça n'est pas le cas, c'est un moment où l'on peut essayer de lire entre les lignes à quelle sauce on va être mangé durant l'année. Ainsi, nous étions quelques-uns, calepin à la main, à essayer de ne pas en perdre une miette.

Napoléon et la galette

La première personne à prendre le micro n'est pas notre nouvelle directrice Émilie Delorme, mais Sandra Lagumina, présidente du Conseil d'Administration... pour annoncer son départ prochain ! Un discours d'adieu donc, qui nous a plusieurs fois médusés. Cela a commencé avec légèreté, par le partage d'une lassitude gustative anodine envers la galette des rois, au menu du buffet qui attendait les auditeurs. Comprenez, Madame en a marre de la frangipane... Ensuite, ont été louées la longévité et la cohérence de cette grande maison, et saluée son « excellence ». Une excellence qui toutefois doit viser plus haut : le CNSMDP doit aspirer à devenir la première école de musique... du monde ! Est venu ensuite le chapitre sociétal : il est aujourd'hui crucial que le conservatoire s'ancre dans son époque et que nous nous appliquions tous à lutter contre le préjugé selon lequel la musique serait un monde à part. Mais attention. Constatant l'extrême violence du climat social actuel, nous devrions nous résoudre, selon Mme Lagumina, à ne pas laisser les troubles du monde extérieur s'inviter dans les murs de notre institution. Car s'il est nécessaire de « s'inscrire dans son siècle autrement que comme une île », notre société n'en est pas moins parcourue d'« intolérables soubresauts qui n'ont pas vocation à s'exprimer au sein du conservatoire ». Savoureux et hallucinant paradoxe !

S'en suit en vrac un paragraphe sur la nécessité d'opérer la transition numérique, des félicitations à Bruno Mantovani pour son « beau mandat », un mot sur le processus compliqué de changement de direction, et enfin une drôle d'allusion aux cent jours de Napoléon pour émettre le regret qu'au cours de son mandat de présidente, le CNSMDP ne se soit pas encore hissé au rang de première école de musique au monde. C'est visiblement sa grande ambition !

Devenir « les premiers du monde »... Quelle ridicule marotte ! Notre vie de musicien-ne-s n'est-elle pas déjà suffisamment polluée par l'omniprésence de l'esprit de compétition et du jeunisme ? Avons-nous réellement besoin de nous enfermer un peu plus dans le cercle vicieux de la compétition constante ? Qu'il est triste de voir une personne prétendant travailler au service de la musique nous imposer ces principes, qui ne sont rien de plus que ceux de la concurrence économique et du capitalisme. Ils sont bien loin des idéaux artistiques qui nous animent. Car pour notre part, nous n'en avons rien à faire d'être les meilleurs. En revanche, nous aspirons à trouver une incarnation musicale aux soubresauts du monde, ceux d'hier comme ceux d'aujourd'hui. Ayant pris part au mouvement social au sein du conservatoire nous nous sommes d'ailleurs sentis visés par la mention des « intolérables soubresauts ». Nous aurions aimé en faire une illustration sonore avec crécelles, grelots et sonnailles. La prochaine fois !

Parce que c'est notre projet d'établissement !

Après le goût de cocktail au vinaigre que nous laissait le discours de Sandra Lagumina, celui d'Émilie Delorme nous a fait l'effet d'une infusion bio. Sa tonalité était bien différente. Étaient évoqués la qualité des équipes, les opportunités de partenariat qu'offre la concentration des acteurs sur le site la Villette, le sentiment partagé d'appartenance au service public, la transition numérique, l'écologie, l'épanouissement, le mouvement #MeToo, l'excellence, les valeurs, la culture, le partage... Contrairement au précédent discours, rien qui paraisse susceptible de nous décrocher la mâchoire. Pourtant, la volonté de continuité s'exprimait à chaque tournant, et celle-ci sonnait bizarrement à nos oreilles après le discours épouvantable et poussiéreux de notre ex-présidente du Conseil d'Administration ! Il fut d'ailleurs précisé que la seule différence avec l'oratrice précédente concernait l'appétit pour la galette des rois. Une pirouette diplomatique ? Elle nous a en tout cas laissés sur notre faim.

Bien sûr, nous n'étions pas venus là pour étancher notre soif de changement : ceux auxquels nous aspirons ne viendront certainement pas d'en haut !

Nous avons aussi appris lors de ces vœux qu'un « projet d'établissement » serait réalisé pendant le mandat d'Émilie Delorme. Il s'agit, dans les grandes lignes, de définir les principaux objectifs du conservatoire ainsi que les manières d'y parvenir. Ce document, obligatoire dans tous les établissements publics, n'a encore jamais vu le jour au CNSMDP. Peut-être que les élèves, par le biais de leurs représentants au CA, seront consultés, et nous ne boudons pas ces élections [voir article p.1]. Mais nous plaçons davantage nos espoirs de changements dans le mouvement social, qui depuis quelques années secoue régulièrement la société bourgeoise, jusque dans sa petite citadelle isolée qu'est le CNSMDP.

Vacataires, ces serpilières des collectivités territoriales

S'il vous était venu l'idée de travailler comme professeur-e de musique dans un Conservatoire pour financer vos études, méfiez-vous !

Plusieurs de nos camarades ont été embauché-e-s en tant que vacataires dans des établissements de la Ville de Paris, et dans d'autres établissements publics en Île-de-France, ce qui est monnaie courante alors que c'est à la fois illégal et indigne de ces collectivités.

Avant de poursuivre, nous vous proposons un point sur les différents statuts d'embauche possibles dans des conservatoires publics, car nous sommes en général loin d'être tou-te-s spécialistes de ces questions. Le-a vacataire est un-e employé-e totalement invisible et extrêmement précaire : aucun droit aux congés payés, à des formations financées... Une camarade n'a par exemple pas été rémunérée pendant plusieurs semaines car son établissement ne pouvait pas ouvrir.

Légalement, le-a vacataire est embauché-e pour des courtes missions ponctuelles, dispersées dans le temps, comme faire partie d'un jury. Mais certaines collectivités dévoient complètement le statut et s'en servent pour embaucher facilement et à bas coût des agent-e-s dont on exige parfois la même chose que d'un-e fonctionnaire à plein temps détenteur-riche d'un diplôme d'enseignement. Ainsi, cette élève témoigne qu'en plus de ses 16h de cours par semaine l'an passé, elle devait assister aux réunions, aux examens, proposer des concerts pour ses élèves, etc.

Si la collectivité ne disposait réellement pas des moyens techniques et financiers pour ouvrir un concours afin de recruter des fonctionnaires titulaires (ATEA et PEA) pour les postes de professeur-e-s en conservatoire, elle devrait légalement recruter des contractuel-le-s, ce qui assurerait une autre grille de salaire, et un statut reconnu par la fonction publique territoriale (la jurisprudence a d'ailleurs requalifié à plusieurs reprises des professeur-e-s vacataires en contractuel-le-s).

Pour autant, le statut de contractuel-le lui-même est loin d'être parfait : le service public dans son ensemble y a de plus en plus recours, en exigeant le même travail et les mêmes responsabilités qu'un-e fonctionnaire titulaire sans y adjoindre les mêmes droits, pas forcément les mêmes salaires et la même sécurité d'embauche...

D'après le site du recrutement de la Ville de Paris, « des agent-e-s non titulaires (contractuel-le-s, vacataires) peuvent être recruté-es dans un nombre de cas très limité : Pour les emplois occasionnels (trois mois, renouvelable une fois). Lorsqu'il n'existe pas de corps de fonctionnaire susceptible d'assurer les fonctions correspondantes, pour une durée maximum de trois ans, lorsque la nature des fonctions ou les besoins des services le justifient (...) De manière très exceptionnelle pour assurer des emplois ne pouvant être immédiatement pourvus par un titulaire (un an maximum). »

A la vue de ce document, nous nous interrogeons sur l'hypocrisie de la politique de la Ville de Paris (et de beaucoup d'autres collectivités territoriales), encouragée par la politique du gouvernement, qui ne respectent pas du tout ce sur quoi ils communiquent, peut-être aussi pour s'assurer le concours d'employé-e-s qui peuvent difficilement dénoncer leurs conditions de travail, car pris à la gorge par des contrats trop précaires.

Et pour protester contre ces pratiques, le chemin est long. En effet, les vacataires sont « les invisibles » de la fonction publique, et les données chiffrées sont quasi inexistantes. On en viendrait presque à croire qu'ils et elles ne représentent pas une part importante des effectifs (le collectif Paris-Musées estime cependant que la Ville de Paris emploierait 40% des employé-e-s des musées en tant que vacataires).

Recourir illégalement aux contrats de vacataires trahit un manque cruel d'audace politique et de reconnaissance pour l'enseignement de la culture et du service public en général ! Nous sommes jeunes, et il est facile pour les employeurs de profiter de notre peu d'expérience du monde du travail et de notre condition d'étudiant-e-s précaire-s. Renseignons-nous, demandons conseil et appui à nos aîné-e-s, et n'acceptons pas n'importe quoi des collectivités et notamment de la Ville de Paris, qui, bien que s'affichant à gauche - et c'est bien loin d'être une garantie - n'hésite pas à faire n'importe quoi avec le droit du travail.

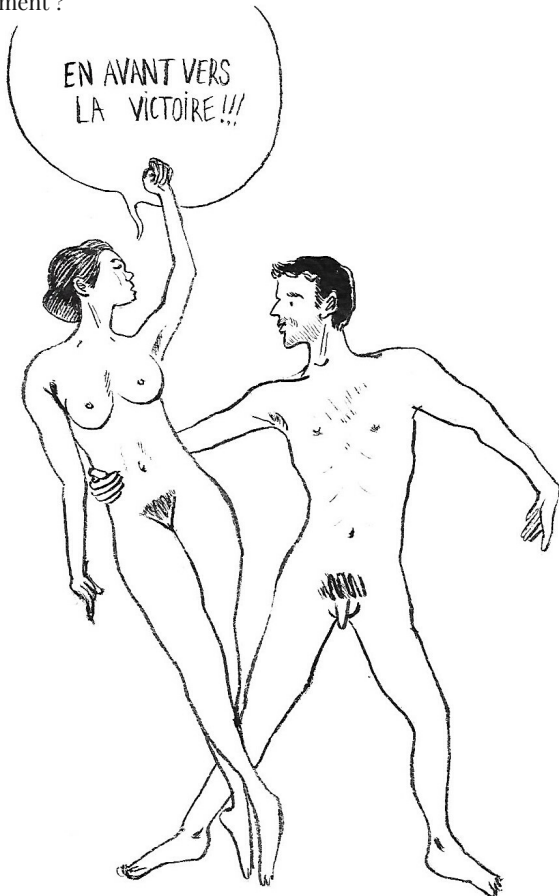
	Vacataires	Contractuel-le-s	Fonctionnaires titulaires de la Fonction Publique Territoriale
Durée d'embauche	CDD pour des missions ponctuelles et courtes, discontinues dans le temps	Court ou long terme, (CDD 1 à 6 ans renouvellement compris à l'issue desquels CDI obligatoire)	Long terme, ad vitam aeternam
Rémunération	A la tâche (pas pendant vacances!)	Salaire fixé par « l'autorité administrative » (et réévaluation tous les 3 ans)	Salaire (grilles définies, primes...)
Congés Payés	Non	Oui	Oui
Compléments de salaire	Non	Oui (potentiellement)	Oui

Le département danse et le nu, épisode 2 et erratum

Lors du précédent numéro de *La Crécelle*, dans l'article « Le département danse et le nu : homme ou femme, une pudibonderie à géométrie variable », nous avons écrit par erreur que Zoé de Sousa était une chorégraphe invitée par le département danse. Elle y est en fait toujours étudiante, et à ce titre, cela lui arrive, comme à ses camarades, de signer des chorégraphies lors de représentations publiques de la saison du conservatoire.

Cela ne change rien au problème soulevé par l'article, à savoir la censure de la nudité dans le département danse contemporaine, au détriment de la liberté artistique des étudiants, et surtout l'inégalité de traitement entre danseurs hommes et femmes sur ce sujet. Nous souhaitons donc ouvrir là-dessus un débat serein. Pour nous, le Conservatoire doit être un lieu d'audace artistique et d'expérimentation libre, et nous espérons que cet argument trouve une autre réponse que l'immobilisme et la rigidité hiérarchique.

Certaines organisations féministes utilisent le corps nu comme une arme politique. Peut être devrions-nous nous en inspirer pour défendre notre aspiration à pouvoir expérimenter nos arts librement ?



Les divagations du Local

*“On s'est bien donné, on va boire un petit coup ?” - “c'est la fin de la tournée, ce soir ça va être n'importe quoi” - “allez, on va oublier cette date de m****”*

Pourquoi l'alcool est-il indissociable de la vie des travailleuses-rs du spectacle vivant ? Alors même que la France n'est plus championne du monde en la matière (11,7L d'alcool pur par an contre 18L en 1960), le constat dans nos milieux est loin d'aller dans ce sens.

Car c'est la consommation quotidienne qui a évolué chez les français-es : disparaissent doucement les cafés-calvas, demis de rouge le midi (toujours dans les conventions collectives du cinéma), ou autres eaux de vie aux multiples bienfaits allant de la bonne digestion à la cécité. En revanche, nous avons tendance à nous uniformiser autour d'un système anglo-saxon privilégiant des consommations d'alcool festives, moins fréquentes mais plus importantes. Et ce système nous convient bien, nous qui travaillons dans des lieux accrédités à la vente de boisson, dans des contextes où l'ébriété est majoritairement acceptée. Où est le problème ? Il n'y en a pas. Même si l'alcool tue chaque année trente mille hommes et onze mille femmes, qu'il peut facilement conduire vers d'autres drogues plus nocives ou simplement perturber le travail collectif, nous nous questionnons ici uniquement sur le systématisme de cette consommation, et donc l'addiction potentielle à la boisson (définition de l'alcoolisme). Plusieurs hypothèses : l'éthanol agissant sur certains récepteurs du cerveau pour diminuer le stress, il est normal que celui-ci en demande après chaque expérience stressante (c'est l'effet cigarette après l'amour). Ensuite, dans un milieu où les codes peuvent être rudes (tous les porteurs de queue de pie comprendront), tous les comportements induits par l'ébriété peuvent être exutoires.

C'est ce que peut montrer l'article *The effects of alcohol and anger on interest violence, erotica and deviance* (W.H. George, G.A. Marlatt). Mais alors que ce même article indique que la montée de confiance en soi n'est que subjective, et que les déviations comportementales ont lieu même en cas de consommation d'un placebo (qui sent beaucoup le gin tonic, soit), nous devons prendre du recul sur toute consommation de psychotropes. Si l'alcoolisme est plus accepté chez l'artiste ou le penseur (j'exclus malheureusement l'écriture inclusive), comme pouvait l'indiquer Deleuze et sa rhétorique du dernier verre, cet alcoolisme intervient chez nous dans un contexte où le stress est déjà tombé, où les codes de notre société s'effondrent, et où les rencontres se font plus facilement que dans le reste du monde. Alors, à quoi bon se rendre dépendant de cette substance ?

Le débat est vaste, ne l'aurions-nous pas autour d'un verre ?

Ça tombe bien, la prochaine, c'est pour moi.

Les Mots croisés de *La Crécelle*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A		■		■	■	■				■
B					■	■				
C					■			■		
D		■	■		■	■	■			
E										
F									■	
G		■	■	■	■	■	■	■		
H		■	■	■						■
I		■	■	■						

1. Peintre, mais il se donne des airs
2. Personnage du mouvement Dada // Échangé contre flash-ball
3. Le dresseur de Pokemon en V.O. // Plaque d'immatriculation du gouda
4. Casher selon les accords d'Oslo
5. Disent les chevaliers du sacré Graal // Mark, un ami qui vous veut du bien
6. Joint ma lettre de démission // DE // Eric et Ramzi en chiffres
7. Swing // On aimerait bien rouler dessus // "You see" sur un Nokia 3310
8. Elle aime bien lui tourner autour // Syndicat du soleil, le soleil des syndicats // Je
9. ! El iceberg se derrite ! // Auto
10. Porte de la marionnette

Solution au prochain numéro. Qui réussira ces mots croisés pourra réclamer DEUX *Crécelles* pour le prix (libre) d'une.

- A. Passe-la d'abord
 B. Johnny // C'est la grève, viens-y dormir
 C. Pas lol // Pronom // Plus loin qu'ici
 D. Un spectre sans fantôme
 E. Bled dans la vallée de l'avre, Eure
 F. Vikash y est passé, la RATP s'en souvient
 G. Organisation djihadiste ou mouvement juif de scoutisme // Choco
 H. Le prénom derrière Jekyll et Hyde // C'est la retraite
 I. Paul a perdu sa belle étoile

Vous êtes filmé, souriez tout habillé !

Le Conservatoire est désormais équipé de caméras de "sécurité". En théorie, il s'agit d'une simple mesure anti-incendie : des caméras dans les couloirs et les salles publiques, et qui voient même dans le noir, toutes reliées au PC sécurité. Sauf que ces caméras sont aussi accessibles en permanence par des membres de l'administration... On mène l'enquête pour en savoir plus au prochain numéro, mais en attendant, suivez notre conseil : ne vous promenez pas tout-e nu-e dans le noir en salle d'orgue !

Le duo-feuilleton

épisode 1 : L'allumette

épisode 1 : L'allumette

♩ = c. 58

Saxophone Soprano (en sib)

Alto

fp < mf > (p) pp mp pochissimo dim.....

-----> souffle

Cédez un peu..... ♩ = 82

pizz. arco II. III. sul pont. po.

ff possibile mf sf > p < f > p mp pochissimo dim.....

La suite au prochain numéro...

Retour sur le concert de soutien aux grévistes de la ligne 5

- Questionner les pratiques de « médiation »

La médiation culturelle s'interroge : "comment recréer du lien grâce à l'art", "la culture au service du tous ensemble." Toutes ces questions là, nous n'avons pas eu le temps de nous les poser quand nous avons organisé le concert de soutien aux grévistes de la ligne 5 le 19 janvier dernier. Et pourtant quelque chose s'est passé. Pourquoi toutes les bonnes intentions sont-elles si vaines en général ? Et que s'est-il passé le 19 janvier ?

La médiation culturelle

Suite à l'Ecole d'Hiver de la médiation début février 2020 et à l'arrivée d'une directrice favorable au développement de ce domaine, il semble important d'engager une réflexion critique sur ce qui est appelé « médiation ». La médiation, objet hétérogène et aux approches diverses, est conçue comme un dispositif de diffusion culturelle. Un dispositif, au sens de Foucault, est un "ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref : du dit, aussi bien que du non-dit, voilà les éléments du dispositif. » Le dispositif de la médiation comporte des formations (universitaire ou au conservatoire), des séminaires de recherche qui produisent des discours, des circulaires puis des textes de lois qui le régissent, des institutions. Et pour Foucault, le dispositif est toujours "inscrit dans un jeu de pouvoir, mais toujours lié aussi à une ou à des bornes du savoir, qui en naissent mais tout autant le conditionnent. C'est ça le dispositif : des stratégies de rapports de forces supportant des types de savoirs, et supportées par eux." De grandes mutations sont en train de s'opérer au sein des institutions musicales, pour faire de la place à ces dispositifs de médiation. Jeunes professionnel-le-s du monde musical, nous avons toutes les raisons d'interroger leur développement.

D'abord, ce terme de médiation, qui possède en son sein l'idée de résolution des conflits, empêche un réel questionnement sur l'émancipation et sur la place de l'expérience esthétique dans cette émancipation. Parce que les pratiques artistiques telles que nous les envisageons n'ont pas vocation à s'inscrire dans ce que Jacques Rancière appelle le consensus : « Le consensus n'est pas la paix. Il est une carte des opérations de guerre, une topographie du visible, du pensable et du possible où loger guerre et paix. Ce que consensus veut dire en effet, ce n'est pas l'accord des gens entre eux, mais l'accord du sens avec le sens : l'accord entre un régime de présentations des choses et un mode d'interprétation de leur sens. »

Il y a mille manières de recevoir une expérience esthétique, et une telle expérience est d'autant plus émancipatrice que, justement, elle ouvre sur toutes les interprétations possibles. Elle est émancipatrice si elle permet de mettre en crise le sens.

Or la médiation telle que pratiquée actuellement notamment avec l'avant-concert est un régime de présentation d'objet artistique qui conduit le spectateur à adopter un certain type d'interprétation. Elle crée l'accord "du sens avec le sens".

Ensuite, le développement des politiques publiques autour de la médiation polarise le débat entre deux positions que l'on retrouve dans le monde politique : d'un côté, un bloc conservateur qui assume la dimension élitiste de sa pratique avec de l'entre soi, de la sélection (voir l'article sur les vœux de la présidence) ; de l'autre des pratiques soit disant progressistes qui trouvent des mécènes privés pour financer des bourses d'insertions professionnelles et autres projets sociaux mais qui refusent de questionner ce que signifie politiquement être « artiste dans la cité ». On a le choix entre la réaction élitiste d'un côté, et le "créer du lien social" de l'autre. Mais sans jamais s'interroger sur le lien entre qui et qui, et dans quelle société, et avec quel argent... Dans ce texte, nous proposons quelques bases pour réfléchir sur les pratiques artistiques en articulant les termes d'expérience et d'égalité. À partir de là, nous essaierons de voir en quoi la musique peut prendre part à la transformation sociale, non pas dans un énième énoncé du mythe d'Orphée, mais dans une interrogation politique et de ses pratiques, des dispositifs de concert, des lieux dans lesquels elle est jouée et avec qui elle est mise en partage.

Le concert du 19 janvier

Nous, étudiants mobilisés du CNSMDP, avons organisé le 19 janvier 2020 au Théâtre le Vent se Lève, une soirée de soutien au profit de la caisse de grève des travailleurs de la ligne 5 du métro. Nous avons rencontré certains conducteurs lors d'une Assemblée Générale du secteur culture où ils avaient pris la parole. Ils venaient pour témoigner de leur grève et nous avons fait connaissance sous une double acception : camarades de lutte et voisins. Le concert de soutien n'avait pas vocation à être un dispositif social ou de médiation, c'était simplement la participation de musiciens à la lutte en cours. Mais à partir de cet exemple concret, nous pouvons tirer des pistes de réflexions pour un renouvellement politico-artistique de nos pratiques. La lutte commune contre une réforme des retraites et le système de production capitaliste a créé les conditions de l'égalité entre les conducteurs de la ligne 5 et nous. Voilà comment le concert a été préparé : après une première rencontre, et la décision par *La Crécelle* d'une soirée de soutien, nous sommes allés manifester ensemble : plusieurs manifestants ont d'ailleurs pris les conducteurs RATP pour nos professeurs.

Ils sont aussi venus - clandestinement - au CNSMDP pour préparer cette rencontre et nous en avons profité pour leur faire visiter l'établissement, leur expliquer les différents métiers présents, assister avec eux à un enregistrement d'une des membres de *La Crécelle*, leur donner une brochure de la saison. Des rapports de voisinage se tissent.

L'organisation logistique et artistique de la soirée permet à chacun de mettre en acte ses savoirs-faire et simultanément de se retrouver en situation d'apprentissage : récupération des invendus des marchés, cuisine, impression et reliure du journal, préparation des prises de parole, fiche technique, vente d'affiches, préparation du programme musical, lien avec le théâtre... C'est une puissance collective retrouvée qui s'exerce durant cette semaine de préparation. Le contenu du programme représente le fruit de la diversité de nos pratiques, mélangeant des groupes issus d'un travail institutionnel (musique de chambre, chant lyrique, improvisation libre) et des pratiques réalisées en dehors (bal, musique irlandaise, transe).

Le public est celui de la lutte sociale. En effet, l'information a beaucoup circulé dans les milieux militants et malgré nos efforts de communication à l'intérieur du conservatoire, seuls quelques élèves et un professeur ont fait le déplacement jusqu'au métro Ourcq. Dans une salle pleine à craquer, l'écoute est attentive et pleine de la joie d'une musique réalisée à l'endroit de sa nécessité. Certaines esthétiques ont surpris et suscité de l'incompréhension, mais ce décalage est accepté par la dimension commune du temps partagé : le politique émerge dans le conservatoire parce qu'il y a un mouvement social profond avec la grève des transports et la musique trouve une place en accompagnant la lutte. Mais est-il forcément nécessaire d'attendre un mouvement social de cette ampleur pour que nos pratiques artistiques assument de s'inscrire dans un contexte social et politique, et de se positionner par rapport à ce contexte ? De ce concert et de son inscription dans une temporalité politique, nous avons dégagé, après coup, quelques pistes de contre-propositions à l'idée de médiation.

L'égalité radicale

Le postulat de l'égalité radicale proposée par Jacques Rancière nous semble être le point de départ nécessaire à toute activité artistique. Suite à ses travaux sur la figure du prolétaire, les rapports éducatifs, Jacques Rancière met en avant une égalité des capacités intellectuelles permettant l'échange de ce que nous savons et ne savons pas pour construire notre propre émancipation. L'égalité comme point de départ renverse les perspectives proposées par le ministère de la Culture. Il n'y a pas d'éducation à effectuer, de population à domestiquer, mais un échange réciproque de savoirs, de cultures, de formes-de-vie. L'égalité avec les travailleurs de la ligne 5 s'est fait lors d'une lutte commune.

Il faudra donc dans le geste artistique destituer les dispositifs de pouvoir créant un rapport de domination entre les « artistes » et un « public » : discours normatif sur l'écoute, valorisation du génie et du talent, légitimité de telle musique et discours sur la grandeur...

L'artiste doit construire une « scène de l'égalité », c'est-à-dire une activité esthétique permettant aux personnes en présence l'expérience de la relation à soi, aux autres, à la matière sensible. Cela n'est possible que si l'artiste fait de la scène un endroit de travail, de doute et d'apprentissage pour lui ou elle-même. Il faut donc questionner les héritages historiques. Que ce soit le dispositif de concert traditionnel reposant sur une expérience esthétique du détachement, mettant le spectateur dans le noir et immobilisant les corps, les représentations et les imaginaires activés, les régimes de sens d'une œuvre, chaque temps d'expérience esthétique doit être envisagé comme « partage du sensible » au double sens du terme : ce qui est mis en commun et les places assignées aux catégories sociales en présence. Ainsi, il n'est plus question d'une médiation entre deux pôles produisant de fait un rapport hiérarchique et des assignations sociales mais la construction d'une expérience permettant de redistribuer les places, et reconfigurer les rapports de pouvoir et de domination.

Zones d'indifférenciation

Cette primauté du politique dans l'acte esthétique sort la musique de son autonomie et des discours qui la légitiment comme telle. Un acte esthétique est forcément un acte social et donc politique. Revendiquer une autonomie de l'art est encore une position politique. Or les discours sur la médiation culturelle ignorent cette primauté. Aujourd'hui, on se targue "d'interdisciplinarité" au sein des institutions mêmes qui ont créé et continuent d'entretenir ces séparations entre les disciplines. Le geste artistique crée pourtant des zones d'indifférenciation. C'est dans celles-ci que la matière sensible vit et que les relations se nouent entre art, soin, politique, patrimoine, éducation populaire... C'est dans ces endroits que l'art peut mettre en crise le sens et les représentations. Lors de sa venue aux Causeries Nocturnes Sur la Musique Du Présent, le sociologue Antoine Hennion a rappelé que la musique n'existe pas en soi mais que nous la faisons exister par nos pratiques. Elle est une somme de médiations (corps, dispositifs, collectifs, objets). En la faisant, nous devons nous poser ces questions : à quoi voulons-nous œuvrer ? Quel sens donne-t-on à nos pratiques ?

En interrogeant le sens de nos pratiques et en osant mener une réflexion critique des dispositifs de pouvoir qui nous produisent comme « artiste », nous pourrions peut-être user de nos savoirs-faire pour construire ces scènes de l'égalité et de l'émancipation et faire du geste artistique le vecteur de nouvelles formes de vie, loin de la volonté d'achat de la paix sociale subventionnée par les producteurs du désastre écologique et de la guerre sociale en cours.

Retour sur le concert de soutien aux grévistes de la ligne 5

- Discussion avec deux conducteurs

La Crécelle : Je serais curieuse d'avoir vos impressions de la soirée de soutien.

Franck : Déjà c'était un beau geste, une belle soirée, très agréable. Ça nous a bien remotivés.

Philippe : Tous ceux qui étaient présents étaient reconnaissants, très contents, tous ont passé une très belle soirée. (...) En plus de l'aide financière que vous avez apportée et qui était géniale, ça a permis de remonter le moral à beaucoup de personnes, ça a permis de faire beaucoup de liens, parce que malgré tout il y a plein de gens qu'on ne voyait plus et qui sont revenus après.

L.C. : Qu'est-ce que vous avez pensé de la musique?

F : Au début, on a découvert des trucs parce que moi je suis pas très sorties culturelles, donc j'ai découvert plein de choses. La seule fois où j'avais vu un spectacle d'impro c'était sur Arte et j'étais tombé par hasard dessus. C'était étonnant, intéressant.

P : On a été surpris au départ, mais c'était pas du tout inintéressant au contraire, pourtant on était néophytes et on aurait pu penser que ça n'allait pas nous intéresser, mais pas du tout. Autant les danseurs que les musiciens. Les danseurs ont su s'adapter à une si petite place c'était génial. Les percussions derrière eux c'était tout simplement formidable. C'est vrai que c'est pas de la musique que nous on entend forcément, on n'est pas très musique contemporaine. On s'y est plus retrouvés sur le reste, toute la partie jazz, irlandaise, et brésilienne sur la fin, c'était génial.

F : Il y avait des belles performances, Marie m'a aussi beaucoup surpris. Tu la vois, tu l'imagines pas chanter comme ça.

L.C. : Vous aviez déjà entendu du chant lyrique comme ça?

F : Jamais!

P : Moi jamais, j'en ai vu quelquesfois à la télé. Habituellement c'est pas forcément mon truc, mais quand tu prends le temps de t'y intéresser, c'était super. Elle a quand même une belle voix. On a été impressionnés pas par les textes [Brecht/Eisler] mais surtout par la performance. Pour vous c'est plus simple, parce que c'est votre domaine en fait. Nous ça l'est pas du tout. Quand on en entend, je peux pas dire que ça nous parle, mais ça agit tout de suite sur nos émotions.

L.C. : On a tous des domaines dont on est plus ou moins proches en culture, moi il y a des choses qui me sont lointaines aussi. Personne n'a accès à tout, et ce qui était important pour moi et je pense pour les autres c'était de ne pas créer de hiérarchie entre les genres. Le côté élitiste des chefs-d'oeuvre au-dessus de la musique commune que tout le monde écoute, moi j'ai pas du tout envie de m'inscrire là-dedans, au contraire, le but est plutôt de faire découvrir et partager sans dévaloriser le reste.

P : Après je vais reparler de la première partie, les danseurs avec les percussions, le drone. Ça, ça a été de l'ouverture, parce que c'est des choses que nous ne connaissions pas. Forcément il a fallu qu'on s'y intéresse, alors que la performance de Marie nous a tous touchés parce qu'on aime tous les belles voix.

F : Tu peux pas être insensible quand t'es face à la personne, à la télé c'est différent. Sur le début, j'ai eu une réaction un peu partagée, je dois dire, je savais pas si ça se faisait, mais j'avais envie de rigoler. C'est de l'impro...

P : Oui mais tu réagis comme ça souvent quand c'est de la nouveauté, quand t'assistes à une chose qui est originale, tu peux avoir tendance au début à avoir des rictus, parce que t'es pas habitué à ça. Et après vous êtes arrivés, et c'était le côté festif qui a tout lancé.

L.C. : J'ai eu un ressenti un peu partagé par rapport notamment à la fin où j'ai voulu danser avec les conducteurs et que j'ai eu du mal à vous faire danser. J'ai dansé avec un seul de vos collègues.

P : Il en parle encore !

L.C. : Mais j'ai eu l'impression que malgré nous on vous mettait dans une position pas très confortable, que ce soit dans la première partie, où tu sais pas comment réagir, alors que pour ma part ce je voulais que vous vous sentiez libres de réagir comme vous aviez envie, de participer, et pour le côté danse vous aviez l'impression que ce n'était pas pour vous. J'avais l'impression que d'une certaine manière on vous a pas assez proposé de vous joindre à nous et mis à l'aise.

P : Non, c'est vrai qu'on n'est pas des danseurs,

F : Moi je suis pas danseur du tout. Et puis il y avait tous les collègues aussi, que tu vois toute la vie.

P : Pour ma part, j'ai pas forcément accepté, parce que c'est des mouvements que je connais pas, et je suis comme tous les hommes, quand je connais pas j'ose pas... J'ai trouvé ça génial malgré tout.

F : Mais c'était super entraînant même si tu dances pas. On se faisait emporter par la musique, c'était génial. (...) C'est dans ces moments là que tu regrettes de pas savoir danser.

L.C. : Est-ce que ça vous voyez différemment le conservatoire après cette soirée, l'organisation du concert, la visite du conservatoire?

P : C'est pas le conservatoire, c'est les gens qui sont dedans. On s'imaginait pas grand chose. Nous, en tous cas on vous voit souvent, tous les soirs sur les quais.

F : C'est pas représentatif quand on se croise sur un quai de métro.

P : On a été très surpris de votre démarche, de vous rencontrer c'était super. Maintenant le conservatoire, c'est vrai qu'il faudrait qu'on en fasse partie pour avoir un plus gros aperçu. Simplement on a rencontré des personnes très humaines, et je pensais pas que quand on faisait des études comme les vôtres qui sont très élitistes, je pensais pas qu'il y avait autant de gentillesse. J'ai été très surpris par ça. Evidemment on vous a pas tous rencontrés, j'imagine que vous êtes pas tous pareils, mais ravi de vous connaître.

L.C. : L'argent qu'on a récolté [3 000 euros de cagnotte], ça représentait quoi pour vous?

F : On n'aurait jamais pu récolter ça dans une seule soirée.

P : Après forcément, c'est toute raison gardée, on est quasiment 300 conducteurs sur la ligne 5... Mais le geste c'est ce qui est le plus important. Même sans ça à la fin, on aurait été aussi reconnaissants, humainement c'était génial, et il faudrait effectivement que ça continue, et qu'on reste en contact. En plus, pendant tout le concert les gens venaient même nous parler et nous féliciter, nous demander de continuer notre grève. C'était génial.

L.C. : Il faudrait qu'on ait un rendez-vous mensuel.

P : Mensuel ? Mais plutôt toutes les semaines, oui!

Pendant ce temps, à l'École d'Hiver...

Comment ? Vous êtes passés à côté du grand événement international qui s'est tenu il y a peu au Conservatoire ? Cette grand-messe où se sont rencontrés les plus grands spécialistes de l'épineuse (et onéreuse !) question de la médiation ? Sommet épistémologico-réflexif où les adeptes de cette discipline ont oeuvré à grands coups d'ateliers ludiques, de tables rondes et de conférences pour sauver notre avenir musical à tous... C'est du moins de cette façon qu'on tente de nous le présenter ! Pour ce second millésime de l'École d'Hiver de la médiation, le Conservatoire, les HEM de Genève et de Lausanne, la Sorbonne et l'Université de Montréal, ont uni leurs forces une semaine durant pour nous offrir une substantielle réflexion sur la médiation. Hélas, *La Crécelle* n'a pu prélever qu'une parcelle de cette fresque éblouissante, mais on s'efforcera cependant de vous en livrer quelques impressions.

Pour les moments forts du jeudi 6 février, évoquons le rite initiatique d'ouverture où, entre autres expériences du « tous ensemble », nous avons imité des animaux lors d'une communion chorale. Hélas, nous avons dû nous rendre à la manifestation qui se tenait le même jour et ne revînmes que pour la dernière conférence de cette journée. La médiatrice en chef d'Insula Orchestra nous y a présenté leurs différents projets. Derrière les bonnes intentions dont les Hauts-de-Seine sont pavés, nous n'avons vu – trêve d'ironie – qu'opération de communication et récupération idéologique des enjeux de la migration. Qui finance ces projets ? Où est la limite entre marketing et médiation culturelle ? Pas de place pour le débat, nos questions ont été interrompues. Nous ne pûmes que subir cette logorrhée de social-washing. Les lignes nous manquent, mais nous y reviendrons plus longuement dans le prochain numéro de *La Crécelle*...

- LE CRÉPITANT DESSIN DU MOIS -

L'OR DU RHIN



L'ORDURE 2



LES SUITES SONT SOUVENT MOINS BIEN...

24, 26 ET 30 MARS : CAUSERIE NOCTURNE SUR LA MUSIQUE DU PRÉSENT : LA MUSIQUE ET LA DOMINATION MASCULINE : COMMENT DÉFAIRE LES IMAGINAIRES DE GENRE ?

La musique et les arts ne sont pas des milieux épargnés par la domination masculine. En tant que secteur de représentation, ils y contribuent même de manière importante : absence de parité, histoire essentiellement masculine, opposition de la muse et du génie... Comprendre ces rapports de pouvoir et les conséquences qu'ils ont sur nous et la musique aujourd'hui, détailler leur généalogie historique, écouter des témoignages d'artistes et étudier le travail de compositrices, voilà le programme des prochaines Causeries Nocturnes Sur la Musique Du Présent.

En espérant vous y voir nombreux !

Déroulé de chaque soirée : discussion avec les invités jusqu'à 21h puis apéro !

Programme :

- **24 mars, 19h** : *Musiciennes dans le monde du travail* avec Marie Buscatto (sociologue)
20h15 : *Musique et identités* avec Sasha Blondeau (compositeur)
- **26 mars, 19h30** : *Compositrice et improvisatrice* avec Eve Risser
- **30 mars, 19h30** : *création et féminisme : la suite de l'histoire*, avec Geneviève Fraisse (philosophe)

Entrée libre au cnsm dp pour les auditeurs extérieurs

Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, 209 Avenue Jean Jaurès, 75019 Paris

Tout a lieu à la cafétaria !

Sommaire

Page 1

Élections au CA : *La Crécelle* soutient des candidats
Un pétainiste à la cafet', un communard aux oubliettes -
Les animaux malades d'amnésie sélective

Pages 2 et 3

Un pétainiste à la cafet'... (suite)

Page 4

Le **Conservatoire National Supérieur du Monde**
- Un récit des vœux de la direction

Page 5

Vacataires, ces serpillières des collectivités territoriales

Page 6

Le département danse et le nu, épisode 2 et erratum
Les divagations du Local

Page 7

Les Mots croisés de *La Crécelle*
Vous êtes filmé, souriez tout habillé !
Le duo-feuilleton

Pages 8 et 9

Retour sur le concert de soutien aux grévistes de la ligne 5
- Questionner les pratiques de « médiation »

Pages 10 et 11

Retour sur le concert de soutien aux grévistes de la ligne 5
- Discussion avec deux conducteurs

Page 11

Pendant ce temps, à l'École d'Hiver...